Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 86 (1935)

Heft: 9-10

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

contact avec celui qui, 26 ans plus tard, devait devenir notre camarade. Combien nous admirions sa jovialité et son savoir!

Le 1^{er} avril 1891, M. Zwicky est nommé professeur ordinaire; il prit sa retraite le 1^{er} octobre 1933. Le défunt a ainsi enseigné, sans interruption, durant 45 ans, à l'Ecole polytechnique, aux divisions forestière et du génie rural. Il apprit à nos ingénieurs forestiers à bien dessiner, à construire chemins, routes et ponts et à s'intéresser à ces questions techniques, dont l'utilité et l'importance ne cessent de grandir.

Nous ne voulons pas répéter ici ce qu'on peut dire de l'enseignement si fécond en heureux résultats du défunt. Ceux que cela intéresse pourront le lire dans le discours, prononcé par le doyen de l'Ecole forestière, au « Kommers » organisé par les étudiants, lors de la retraite du professeur Zwicky (voir « Journal forestier suisse » 1933, pages 166—168). Il nous suffira de dire qu'il fut un professeur aussi consciencieux que désintéressé, d'une simplicité délicieuse, d'une ponctualité exemplaire, qui se donna en entier à sa charge, et sut se faire aimer de ses étudiants. Il fut aussi le plus agréable des collègues. Tous ceux qui ont connu C. Zwicky lui garderont un souvenir lumineux; son nom restera inscrit à notre Ecole forestière comme celui d'un de ses meilleurs serviteurs.

A sa veuve et à la famille de son fils, nous adressons l'expression de notre bien respectueuse sympathie.

H. Badoux.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Communication du comité permanent.

Le comité permanent regrette que l'ordre du jour et le programme de l'assemblée annuelle des 26—30 août n'aient pas paru dans le « Journal forestier ». Le comité de la Société ne fait que transmettre au comité local d'organisation l'ordre du jour de l'assemblée générale; ce dernier le complète et l'envoie ensuite directement aux rédacteurs de nos deux périodiques. Cette année, cet envoi ne s'est fait qu'au rédacteur de la « Zeitschrift »,¹ auquel il n'a pas été réclamé.

Comme il peut être utile à ceux de nos membres qui conservent notre « Journal » de retrouver plus tard le programme de l'assemblée générale de 1935, ce programme paraîtra en tête du compte rendu de l'assemblée.

¹ Ce pourquoi il y a lieu d'être surpris! La Réd.

Programme de la réunion annuelle de la Société forestière suisse du 25—30 août 1935, à Coire et St-Moritz.

Dimanche, 25 août.

17 h.: Séance administrative dans la salle du Grand Conseil.

Ordre du jour:

- 1º Choix des scrutateurs.
- 2º Rapport annuel du président.
- 3º Reddition des comptes 1934/35 et rapport des reviseurs.
- 4º Budget 1935/36.
- 5° Nouvelle carte de la Suisse. Orientation par M. Henne, inspecteur fédéral des forêts.
- 6º Divers.
- 20 h.: Réunion dans le jardin de l'hôtel « Steinbock » (en cas de mauvais temps, dans une salle de l'hôtel).

Lundi, 26 août.

7 h.: Assemblée générale au cinéma Rätushof (Bahnhofstrasse).

Ordre du jour:

- 1º Ouverture par le président du comité local.
- 2º Choix du lieu de réunion en 1936, du président et du vice-président du comité local.
- 3º Election du comité permanent, de son président et des reviseurs des comptes pour 1936/38.
- 4º Admission de nouveaux sociétaires.
- 5° Conférence de M. le D^r A. Nadig, conseiller d'Etat à Coire: La protection de la nature en Suisse et à l'étranger.
- 6º Conférence de M. Petitmermet, inspecteur général des forêts, à Berne, sur : Le parc national suisse, sa création et son développement.
- 7º Conférence, avec démonstrations, de M. Duerst, professeur à Berne, sur : Les mammifères et les oiseaux du parc national.
- 8º Conférence de M. Campell, inspecteur forestier d'arrondissement (avec projections lumineuses): Les associations végétales des forêts du parc national; leur représentation cartographique; leur importance sylvicole.
- $9^{\rm o}$ Présentation du film : le parc national.
- 12,15 h.: Banquet à l'hôtel « Drei Könige ».
- 15,11 h.: Départ pour l'Engadine.
- 18,00 h.: Arrivée à St-Moritz. Prise des logements.
- 20,30 h.: Réunion familière au Kurhaus de St-Moritz-Bad.

Mardi, 27 août.

6,30 h.: Départ, par la ligne de la Bernina, pour la station de Morteratsch. Excursion dans les forêts de haute montagne des

environs. Retour : départ de la station de Surovas. Excursion dans le Statzerwald. Directeur de course : M. Campell, inspecteur forestier.

13.00 h.: Dîner au Grand Hôtel de St-Moritz.

Départ des trains à destination de Coire, pour les sociétaires ne prenant pas part aux excursions complémentaires : 15,03 h. (à Coire 17,50 h.) et 17,05 h.

Pour les participants à l'excursion dans le Bergell, l'occasion s'offre de monter à Muottas-Muraigl, le plus beau point de vue de l'Engadine. — Le groupe V (Bergell) passe la nuit à St-Moritz.

17,25 h.: Départ des visiteurs du parc national (groupes I à IV).

18,00 h.: Arrivée à Zuoz. Visite de ce beau village de l'Engadine.

19,26 h.: Départ de Zuoz.

20,00 h.: Arrivée des groupes I—III à Zernez. Le groupe III continue en autocar jusqu'à Il Fuorn, dans le parc national, où il parvient vers 21 h. Prise des cantonnements. Souper.

20,56 h.: Arrivée du groupe IV à Schuls; prise des logements et souper.

Excursions complémentaires.

Remarque: A cause des difficultés du logement, le nombre des participants, dans les groupes I—III, est limité à 30. Ceux qui dépasseraient ce nombre devront éventuellement coucher sur le foin. Le nombre des participants, dans les groupes IV et V, est illimité. Pour l'excursion au parc national, se munir d'un léger équipement de montagne et d'une « taque ». Ne peuvent prendre part aux courses des groupes I et II que de bons marcheurs. Par contre, celles des groupes III—V ne sont pas pénibles.

Groupe I (3 jours. Guide: M. Campell, inspecteur forestier).

Mercredi, 28 août.

7,00 h.: Départ de Zernez pour le Val Cluozza (Blockhaus, à 1884 m); 4 heures de marche. Après-midi: tournées dans le Val Cluozza. Couche au Blockhaus, où l'on peut dîner et souper.

Jeudi, 29 août.

6,00 h.: Départ du Blockhaus, par Murtèr (environ 2600 m), pour Il Fuorn (1804 m); 6 heures de marche. Promenades dans les environs. Souper et couche à Il Fuorn.

Vendredi, 30 août.

5,00 h.: Départ de Il Fuorn par Val del Botsch—Furcletta del Botsch (2678 m)—Sur il Foss—Val Mingèr—Val de Scarl—Schuls (10—11 heures de marche).

17,40 h.: Départ par chemin de fer pour Coire.

Groupe II (2 jours. Guide: M. le Dr Zimmerli).

Mercredi, 28 août.

5,00 h.: Départ de Zernez, par le Blockhaus de Cluozza et Murtèr, pour Il Fuorn (environ 10 heures de marche). Souper et couche à Il Fuorn.

Jeudi, 29 août.

Tournée à Val del Botsch—Sur il Foss—Val Mingèr—Schuls, tout comme le groupe I, le vendredi.

Groupe III (2 jours. Guide: M. Menn, inspecteur forestier).

Mercredi, 28 août.

6,00 h.: Départ de Il Fuorn pour une tournée par Alp la Schera— Punt del Gallo—la Drossa—Il Fuorn (4 heures).

11,00 h.: Dîner à Il Fuorn. Après-midi : par Champ löng—Ivraina à Zernez (4 heures). Couche à Zernez.

Jeudi, 29 août.

6,00 h.: Montée au Blockhaus du Val Cluozza (4 heures). Promenade dans le Val Cluozza et retour à Zernez, par le même chemin.

18,31 h.: Départ en train pour Coire.

Groupe IV (2 jours. Guide: M. Vital, inspecteur forestier).

Mercredi, 28 août.

6,00 h.: Départ de Schuls pour Scarl (1813 m). 11 h.: dîner à Scarl. Après-midi: promenade dans la forêt d'arolles de Tamangur—Alp Praditschöl et retour à Scarl (3—4 heures). Souper et couche à Scarl.

Jeudi, 29 août.

6,00 h.: Départ de Scarl pour: Val Mingèr—Sur il Foss—Val Plavna—Tarasp (environ 8 heures). A pied, ou en car postal, à Schuls.

17,40 h.: Départ en train pour Coire.

Groupe V (1 jour. Guide: M. Guidon, inspecteur forestier).

6,00 h.: Départ de St-Moritz, en auto, pour Silvaplana. Parcours des forêts sur la rive droite du lac de Silvaplana. Course en auto, par la Maloja, dès Sils Maria, dans le Bergell. Montée à Soglio, au travers des forêts de châtaignier de Castasegna.

11,00 h.: Dîner à Soglio (Palazzo Salis). Descente à Stampa. Retour par auto à St-Moritz.

16,30 h.: Arrivée à St-Moritz.

Dimanche 25 août, l'après-midi, et lundi 26, dès 11 h., le musée du parc national, à Coire, sera ouvert aux visiteurs.

Le coût des excursions complémentaires, y compris celui des billets postaux et de chemin de fer à partir de St-Moritz, à Zernez, Schuls et Il Fuorn — liquides non compris — est évalué à environ 34 fr. pour le groupe I, 23 fr. pour II, 32 fr. pour III, 24 fr. pour IV et 12—14 fr. pour V.

Le comité local commandera des billets collectifs pour les trajets par chemin de fer et par car postal. Ces billets seront valables durant 10 jours, pour retour individuel par n'importe quel train. Les porteurs d'abonnements généraux, de billets pour voyages combinés, sont priés de barrer, dans le formulaire de participation, les trajets en train.

Pour l'avis de participation, nous prions tous les participants d'utiliser la carte annexée au numéro 7/8 de la « Zeitschrift », car il ne sera pas expédié d'invitation spéciale.

Pour le comité local : le vice-président : B. Bavier.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse dans les Grisons, en août 1935.

Un beau canton, de belles et intéressantes forêts, des randonnées dans la haute montagne, la visite du Parc national de l'Engadine et, enfin, l'hospitalité de nos compatriotes romanches. Voilà tout ce que promettait, aux participants de la réunion dans les Grisons, la perspective d'en être. Et l'on conçoit que beaucoup, parmi les forestiers suisses, n'ont pas résisté à la tentation de s'accorder ces plaisirs divers. En réalité, la participation fut très forte; à en croire la liste officielle établie, les sociétaires ainsi rassemblés ne furent pas moins de 165. On s'explique aussi facilement la chose, quand on sait combien le programme des séances, ainsi que des excursions, avait été habilement élaboré par le comité local.

Le programme de toute la réunion reproduit ci-dessus est si détaillé que nous pourrons, dans ce compte rendu, être bref. Le Journal devant publier, sous peu, le procès-verbal de la séance administrative du dimanche et de l'assemblée générale du lundi, il n'en sera pas question ici. Qu'il nous soit simplement permis de féliciter le comité local d'avoir eu l'idée de mettre cette réunion sous le signe de la protection de la nature. Ce sont là questions qui ont une signification particulière pour le forestier et qui l'intéressent fort. Aussi les trois conférences sur ce sujet, de MM. Nadig, Petitmermet et Duerst ont-elles eu un vif succès.

L'assemblée générale, dirigée par M. le conseiller d'Etat Capaul, président du comité local, a pris connaissance avec regret de la démission, bien que très motivée, du président Furrer et du secrétaire M. Fischer. Par sa simplicité d'allures, sa cordialité et son dévouement complet à la cause de notre association, le président Furrer avait acquis une popularité de bon aloi. On l'eût vu volontiers brandir

encore, durant quelques années, le bâton du commandement. Mais s'étant dévoué pendant 9 ans d'activité au sein du comité, il a fallu se résoudre à le voir en sortir. Il emporte la reconnaissance de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Son remplaçant à la présidence a été désigné en la personne de M. *Knobel*, inspecteur forestier cantonal à Schwyz. Notons enfin le plaisir, qu'ont éprouvé beaucoup de participants, à voir entrer au comité un représentant du canton qui a su recevoir si bien les forestiers suisses.

Au banquet du lundi, à l'« Hôtel des trois Rois », M. Lardelli, président du conseil d'Etat, rappelle le souvenir du défunt M. Huonder; il relève l'indépendance, dans tous les domaines, qui caractérise les communes grisonnes, celui de la forêt aussi. Mais, hélas! la crise actuelle se traduit, pour les Grisons, par des difficultés économiques très graves, par une augmentation inquiétante des dettes publiques. — A la fin du banquet, le président Furrer remercie le comité local, au nom de notre Société, de tout le beau travail qu'il a exécuté.

La soirée du lundi, au Kursaal de St-Moritz, fut agrémentée par de nombreuses productions des sociétés locales : une joyeuse scènette à allusions politiques; chants et danses par de jeunes filles en costume du pays; chants en romanche et en allemand du chœur d'hommes de St-Moritz.

Mardi 27. Arrivés en chemin de fer à Morteratsch, les congressistes sont salués par M. Gredig, député, au nom de la commune de Pontresina, dont on va parcourir les forêts basses. C'est la forêt de haute montagne d'épicéa, mélèze, arolle et pin de montagne, claire et du type jardinatoire. Selon M. Guidon, inspecteur forestier, l'accroissement de ces hauts boisés de l'Engadine, qui s'élèvent jusqu'à 2200 m d'altitude, varie de 0,7 à 1,4 m³ par hectare et par an. — Pour jouir de « Znüni », aimablement offert par Pontresina, la cohorte se dissémine par groupes sous des bouquets d'arbres. Et c'est ainsi, gentiment installés, que l'on écoute M. Winkelmann remercier Pontresina; M. Schlatter, inspecteur fédéral, chanter les louanges de cette commune pour son amour de la forêt et son bel effort en vue de créer des forêts protectrices (Schafberg). Le vénérable M. Th. Meyer, enfin, notre nouveau membre d'honneur, parle au nom des « anciens » et vante le méritoire effort accompli par la population de Pontresina.

Vers la fin de la course, la pluie vint un peu gâter les choses.

Au dîner de midi au Grand Hôtel de St-Moritz, en entendit des discours de M. Spiess, municipal de l'endroit, de M. Knobel, le nouveau président, qui remercie; de M. Grivaz portant la santé des dames et apportant le salut des Romands. Pour finir, M. Enderlin, ancien inspecteur forestier cantonal, toujours très allant, porte son toast aux communes de l'Engadine qui, dès longtemps, ont compris la haute importance de la forêt et ont su consentir les sacrifices nécessaires (reboisements, travaux de défense contre avalanches, cours de gardes, etc.), en vue de sa conservation.

Mercredi 28 août. Il était prévu, pour l'excursion du groupe le plus nombreux (V), un programme magnifique, soit une course en auto le long du lac de Sils, puis par la Maloja, une descente dans le Bergell, au sud de la Bernina, la vallée grisonne de langue italienne. Les participants se réjouissaient à la perspective d'étudier, en outre, de visu la forêt de châtaignier qui tapisse les flancs du bas de la vallée. Hélas! Pluvius ne l'a pas voulu. Ce fut l'averse... Et c'est par une pluie battante que la colonne des autos fit son entrée à Soglio. Toute excursion fut impossible et force fut de se rabattre sur la visite de l'intéressant château de la famille de Salis-Soglio. La tâche n'était pas facile pour le directeur de course, M. Guidon, dont la pluie bouleversait tous les projets. Il sut fort habilement se tirer d'affaire et entretenir ses auditeurs des conditions forestières du Bergell. Au dîner, dans le château des de Salis, M. Steiger se fit l'interprète des participants en lui exprimant leur chaude reconnaissance. Puis ce fut le retour à St-Moritz, sous des ondées toujours plus copieuses; quelle malechance!

Il ne saurait être question de relater ici les particularités des excursions entreprises par les quatre groupes qui ont visité séparément le Parc national. Force est de s'en tenir au programme détaillé, indiqué en tête de ce compte rendu.

Cette réunion, dont la réussite a été un peu gâtée par le mauvais temps, compte néanmoins parmi les plus belles dont nous ayons conservé le souvenir. Elle fait grand honneur au comité local qui l'a organisée avec le soin le plus méticuleux. A tous ses membres, ainsi qu'à l'Etat grison, aux communes et associations qui ont prêté leur aimable concours, les congressistes adressent leurs sincères félicitations, ainsi que l'expression de leur chaude reconnaissance.

H. Badoux.

Rapport du comité permanent sur l'exercice 1934/1935.

Présenté à l'assemblée générale du 25 août 1935, à Coire, par son président M. Furrer, inspecteur forestier cantonal, à Soleure.

Messieurs!

Qu'il me soit permis de retenir votre attention, durant quelques instants, pour vous présenter, ainsi que le veulent nos statuts, le rapport annuel du comité permanent.

Une nouvelle réjouissante pour commencer : malgré les conditions économiques si défavorables du temps présent, le nombre de nos sociétaires a augmenté. Leur effectif en mai 1935 s'élève à 501, dont 10 membres d'honneur, 479 membres ordinaires en Suisse et 12 à l'étranger.

Pour lutter contre une diminution incessante du nombre des abonnés de nos périodiques, une campagne de propagande a été organisée, afin de gagner de nouveaux abonnés et de nouveaux sociétaires. Le résultat peut être considéré comme satisfaisant, encore que 35 seulement de nos collègues aient collaboré à cette campagne. A ceux-ci, un chaud merci!

Au 30 juin, l'augmentation du nombre des abonnés et des sociétaires comportait : 27 sociétaires, 62 abonnés à la « Zeitschrift » et 74 au « Journal ». A cette occasion, je prie tous nos collègues de vouloir bien nous aider énergiquement dans ce recrutement de nouveaux membres et abonnés. Il ne sera possible de continuer à publier nos deux périodiques, dans leur forme actuelle, qu'avec un effectif suffisant de sociétaires et d'abonnés.

Durant l'exercice écoulé, nous avons eu à déplorer le décès de cinq sociétaires.

Le 29 juillet 1934 est décédé, à Klosters, âgé de 40 ans, M. Peter Brosi, inspecteur forestier communal. Pendant ses études à l'école forestière, le défunt avait souffert d'une pleurésie, au cours de son école de recrues; plus tard, il en était résulté une affection des reins, dont il ne réussit pas à se débarrasser. Malgré le mauvais état de sa santé, M. Brosi a déployé une belle activité, tout particulièrement en ce qui concerne la construction de chemins forestiers. A côté des affaires de son inspection, il s'occupa aussi de la « Selva », dont il fit partie du comité. Avec lui disparaît un collègue aimable autant que modeste.

Membre fidèle de notre Société depuis très longtemps, M. Johann Kunz, Dr phil., chimiste, est mort à Bâle, le 24 août 1934, ayant atteint presque l'âge de 80 ans. Il fut, pendant de nombreuses années, directeur technique de la fabrique badoise d'anyline et de soude, à Ludwigshafen. Originaire du Toggenbourg, où il possédait quelques forêts, il a montré toujours un vif intérêt pour les questions forestières. Il était un hôte régulier de nos réunions annuelles, auxquelles il ne manquait qu'en cas d'empêchement absolu. Il a eu ce mérite rare de participer activement au progrès de l'économie forestière privée dans sa région natale. Nous conserverons le meilleur souvenir de ce chaud ami de la forêt.

Le 22 janvier 1935, est mort en Engadine, d'une apoplexie, à la suite d'un voyage d'inspection au col du Julier, M. Joseph Huonder, président du Conseil d'Etat à Coire et député au Conseil des Etats. Né le 9 septembre 1878, le défunt n'était ainsi âgé que de 56 ans; durant cette brève période, il a fait preuve d'une belle activité.

Après avoir subi l'examen d'Etat, Huonder fut nommé, en 1904, inspecteur forestier d'Appenzell Rh. Int. En 1910, il est choisi comme inspecteur forestier de l'arrondissement de Disentis; rentré ainsi dans son coin natal, il put y travailler durant 16 ans. En 1927, il entre au Conseil d'Etat grison, où il reçut le département des forêts et des travaux publics. En 1930, enfin, il succède au colonel commandant de corps Brügger en qualité de député au Conseil des Etats.

Cette brève énumération illustre la rapide ascension du Con-

seiller aux Etats Huonder. Dans toutes ces charges, il a, par un travail inlassable, justifié brillamment la confiance mise en lui. Et jusqu'à sa fin, hélas! bien prématurée, il n'a cessé de témoigner d'un vif intérêt pour les questions forestières. Il a été un des promoteurs de la « Selva »; il fut membre du conseil d'administration et du comité directeur de l'« Association forestière suisse ». Et il présida aux destinées du « Lignum », depuis sa création en 1934.

Le travail écrasant dont il avait la charge ne pouvait manquer de fatiguer outre mesure cet homme si actif. Au printemps 1933, une attaque d'apoplexie lui fut un sérieux avertissement. Il s'en remit assez rapidement; toutefois sa puissance de travail s'en trouva diminuée.

En qualité d'agent forestier pendant de nombreuses années, et aussi de sociétaire, M. Huonder eut des relations suivies avec la Société forestière suisse. Pendant ses dernières années, malgré de nombreuses occupations, il lui a témoigné un constant intérêt en assistant à ses diverses manifestations. A l'assemblée générale de Lausanne, quand le canton des Grison fut choisi pour lieu de la réunion de 1935, M. Huonder en fut acclamé avec grande joie le président. Le choix du canton fut maintenu, mais, hélas! le président ainsi désigné nous a été prématurément ravi.

Du bel article nécrologique que lui a consacré l'inspecteur forestier cantonal Bavier, dans la «Zeitschrift», qu'il nous soit permis de rappeler ce qui suit. En 1935, la durée des fonctions du défunt, comme conseiller d'Etat, aurait pris fin. En effet, conformément aux dispositions de la Constitution grisonne, les membres du Conseil d'Etat de ce canton ne peuvent sièger que durant trois périodes législatives. Et si notre Société a décidé de choisir les Grisons pour le lieu de ses assises en 1935, ce fut, pour une bonne part, afin d'honorer l'homme d'Etat qui sous peu devrait prendre sa retraite et, aussi, de remercier celui qui avait tant fait pour la forêt grisonne et la forêt suisse. Hélas! il a fallu que cette réunion devienne un service funèbre en l'honneur de celui qui trop tôt nous fut repris! On peut lire, dans le bel article nécrologique publié sur le défunt, par le « Bündner Tagblatt », entre autres ce qui suit : « L'activité dans la vie publique du défunt président du Conseil d'Etat, mort à 56 ans, a été très courte. Mais cette brève période de temps, pendant laquelle le conseiller aux Etats Huonder a siègé au Conseil d'Etat et au Parlement, a été remplie d'une activité quasi surhumaine. Ce fut une bénédiction pour notre canton, quand l'inspecteur forestier d'arrondissement de Truns a quitté ses chères forêts et accepté l'appel à sièger au gouvernement, où huit ans durant il a travaillé inlassablement pour le bien du pays et de son peuple. Il n'est pas exagéré de dire que le président du Conseil d'Etat Huonder est mort victime du devoir, au service de sa patrie. C'est ce que ressent même le plus obscur paysan des Grisons. Et c'est, profondément touché de cette dure perte, mais rempli de la plus profonde reconnaissance, que le peuple grison entier célèbre les obsèques de celui qui fut le président de son gouvernement. »

A cette expression de reconnaissance émue s'associent tous les gardiens de la forêt qui ont perdu un des meilleurs des leurs. Ils conserveront un chaud souvenir du forestier et du magistrat, de l'ami et du collègue, de cet admirable patriote.

Le 28 janvier est mort, à Veytaux-Montreux, à l'âge de 70 ans, M Paul Bertholet, expert forestier. De 1893 à 1924, il fut occupé à l'inspection fédérale des forêts, chasse et pêche. Après sa mise à la retraite, il s'était retiré dans son canton, à Montreux. Membre fidèle et participant régulier de nos réunions annuelles, il était bien connu de tous ses collègues. Nous lui conserverons un bon souvenir.

A Montpellier est décédé, à l'âge de 80 ans, notre sociétaire, le célèbre botaniste *Flahault*, bien connu par ses travaux du domaine de la géographie botanique. Il avait acquis les plus grands mérites, aussi bien comme professeur que comme savant. Plusieurs naturalistes suisses entretenaient avec lui les relations les plus cordiales. Honneur à sa mémoire!

Je vous prie, messieurs, de vouloir bien vous lever de vos sièges pour honorer la mémoire de ces sociétaires disparus.

Notre comité a tenu, durant l'exercice écoulé, une séance de deux jours et quatre séances d'un jour, au programme copieusement rempli. Voici, en résumé, la liste des affaires étudiées et expédiées.

Les comptes de la Société présentent 22.553,90 fr. aux recettes et 22.138,45 fr. aux dépenses, laissant ainsi un boni de 415,45 fr. L'avoir social, au 30 juin 1935, était de 10.189,50 fr. Ce résultat favorable, si l'on se reporte au budget, s'explique par un excèdent de recettes de 353,90 fr. et une économie de 61,55 fr. aux dépenses. Notre zèlé caissier, M. Grivaz, vous donnera, dans un instant, tous les détails voulus sur ces comptes et sur le budget 1935/36. Nous nous en référons aussi au tiré à part de ces derniers, qui vous a été remis. Il nous est agréable d'adresser ici nos remerciements à la Confédération et à son représentant, M. l'inspecteur général Petitmermet, ainsi qu'à la Société vaudoise de sylviculture, pour leur subvention

Le budget du Fonds de publicité prévoyait un excédent de recettes de 1730 fr.; en réalité, il s'est élevé à 2702,50 fr. Mais si ces comptes se présentent de façon si favorable, cela provient de ce que diverses dépenses prévues au budget sont encore impayées. Au 30 juin 1935, le montant de ce fonds s'élevait à 18.269,15 fr. Nous remercions les gouvernements cantonaux de leur précieuse aide; nous nous engageons à continuer dorénavant ce travail de propagande forestière et à faire notre possible pour continuer à mériter la confiance qui nous est témoignée.

Durant l'exercice écoulé, le *Fonds Morsier* n'a pas été mis à contribution. En y ajoutant l'excédent de recettes de l'exercice, son montant au 30 juin 1935 s'était accru à 16.194 fr. Nous ne voulons pas

omettre, à cette occasion, de rappeler aux jeunes sociétaires le but de ce fonds, soit d'attribuer des subsides pour voyages d'études forestières.

Le nombre des nouveaux abonnés de nos deux périodiques s'élevait, à fin juin, à 163. Ainsi que nous le disions au début de ce rapport, la propagande entreprise pour gagner de nouveaux abonnés n'est pas achevée. Au contraire; nous prions instamment tous nos sociétaires, en particulier nos collègues, de participer activement à ce travail de recrutement. Veuillez nous aider, s'il vous plaît!

Nous exprimons à messieurs les rédacteurs nos meilleurs remerciements pour leur travail bien conçu, couronné de succès, qu'ils exécutent au service de la sylviculture suisse.

Le service d'échange avec nos périodiques est très recherché. A chacune de nos séances du comité, il fallut examiner plusieurs demandes à ce sujet. Le coût de ce service d'échange, pour notre Société, s'élève actuellement à environ 800 fr. En étudiant à fond cette question, on a admis comme règle que seuls pouvaient entrer en ligne de compte les périodiques forestiers importants.

Une question préoccupe notre comité depuis plusieurs années : celle de l'établissement d'une table des matières de tous les volumes de nos deux journaux. Au budget 1931/32, il avait été prévu une dépense de 3000 fr. pour l'établissement d'un répertoire général des deux périodiques. L'exécution de ce projet échoua, pour la raison que ceux de nos collègues qui en avaient été chargés ne réussirent pas à trouver pour cela le temps nécessaire. Heureusement que, durant l'exercice écoulé, on a trouvé la solution qui doit permettre d'arriver à chef. M. Henne, inspecteur forestier fédéral, a bien voulu accepter d'entreprendre ce travail. Vous aurez l'occasion, durant notre séance, de prendre une décision à ce sujet. Je saisis volontiers l'occasion de remercier cordialement M. Henne, au nom de la Société forestière suisse, de vouloir bien entreprendre cet important travail.

Durant l'exercice écoulé, il a été publié deux suppléments, soit :

- 1º Nº 13; une étude de M. le D^r A. Meyer, ingénieur forestier, à Interlaken: « Die rechnerischen Grundlagen der Kontrollmethoden. Genauigkeit der stehenden Vorrats- und Zuwachskontrolle. »
- 2º Nº 14; conférence de M. l'ingénieur *P. Beuttner*, chef de service de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, sur : « La statistique des accidents, un guide pour la prévention des accidents et la réduction des frais d'assurance et d'exploitation dans les entreprises forestières. »

La publication de ces deux études a été facilitée, grâce à une subvention versée par la Société forestière suisse.

La vente de la 2^e édition de la Suisse forestière n'a pas été bien active. Au 1^{er} juin 1935, le stock des volumes de l'édition allemande était de 686 et celui de l'édition française de 639. L'auteur de ce

consciencieux et beau livre de popularisation des choses de la forêt — M. le D^r Ph. Flury — qui, au demeurant, a tenu, dès le début, le contrôle de la vente — désire, après le règlement de comptes du 1^{er} juin 1935, rendre à notre Société son mandat, qu'il a exercé avec la plus scrupuleuse conscience. Le comité permanent n'a pas manqué d'exprimer à M. Flury ses remerciements les plus cordiaux pour le grand travail désintéressé, fait au nom de la Société forestière suisse.

Dès maintenant, le contrôle et la vente de ce livre ont été confiés à la firme Büchler & Cie, à Berne.

La vente des *publications pour la jeunesse*, parues dans les quatre langues nationales, est restée dans les limites prévues au budget.

Le solde de « Unser Wald » est d'environ 300 exemplaires; il y aura lieu d'envisager la publication d'une 3° édition. « Forêts de mon pays » est épuisé; il n'est pas question, pour le moment. d'une réédition. Quant à l'édition en romanche de la publication pour la jeunesse « Igl uaul — il god grischun », il en a été vendu 1830 exemplaires. — Le canton du Tessin ayant acheté 4000 exemplaires de la publication : « I nostri boschi », cette édition en italien a trouvé un rapide écoulement.

La question de la nouvelle carte de la Suisse a été étudiée conformément à la décision prise à l'assemblée générale de Lausanne, en 1934. Ont assisté à ces délibérations : MM. Knuchel, professeur, et H. Grossmann, Forstmeister. Après examen de la question par notre comité, d'accord avec les autres associations civiles à même d'utiliser la carte, il a été décidé de renoncer provisoirement à toute démarche. M. le professeur Imhof, à Zurich, a rédigé sur la question un rapport détaillé, qu'a signé notre comité et qui a été adressé au département militaire fédéral. Le mémoire du Conseil fédéral aux Chambres fédérales a reproduit tous les passages essentiels de ce rapport.

Dès lors, cette question de la nouvelle carte a été discutée, par les Chambres, dans le sens désiré et les crédits nécessaires sont votés. Vous avez pu lire, dans la convocation à notre assemblée, que M. Henne, inspecteur fédéral des forêts, s'est mis fort aimablement à disposition pour présenter un bref rapport sur la nouvelle carte. A cet effet, l'institut fédéral de topographie lui a confié le matériel voulu de démonstration. — Il a été tenu largement compte des vœux formulés par les civils qui ont recours au service de dite carte.

Le 15 mai, à Berne, a eu lieu, sous la présidence du conseiller fédéral *Etter*, une conférence consacrée au développement de la protection de la Nature et au « Heimatschutz », à laquelle notre Société était représentée. On a renoncé à la promulgation d'une loi fédérale dans ce domaine, estimant que les dispositions des cantons peuvent suffire. Il a été prévu une commission, à élire par le Conseil fédéral, laquelle, dans les questions concernant à la fois plusieurs cantons, aurait à étudier les solutions à prévoir.

Le Lignum a convoqué, pour les 12/13 novembre 1934, à Zofingue,

une assemblée de producteurs et de consommateurs du bois. Ont donné suite à cette invitation : environ 50 représentants de diverses associations utilisant le bois dans la construction. De la discussion qui eut lieu, il est résulté le ferme désir de se comprendre et de chercher à s'entendre. A cette occasion, il a été remis à chacun des participants un exemplaire de « Unser Wald », cela pour contribuer à une meilleure compréhension des choses de la forêt et de l'importance de ses produits.

La Société forestière suisse a été invitée à assister à l'assemblée annuelle de la « Société forestière de l'Amérique du Nord ». Nous y avons délégué M. A. Meyer, ingénieur forestier, qui se trouvait alors en Amérique. (Voir : Zeitschrift, 1935, p. 134/136.)

Il nous est parvenu une requête concernant la location, contre indemnité, de clichés ayant été utilisés pour l'illustration de nos périodiques. Il fut décidé, en principe, d'en rester au mode de faire pratiqué jusqu'ici, c'est-à-dire de ne pas vendre les clichés, après emploi. De la sorte, il sera possible, plus tard, de disposer librement de tous clichés reproduits dans nos deux journaux.

Le garde forestier communal *Hüberli*, à Herisau, a publié, à ses frais, une étude de 94 pages, intitulée: « Das schweizerische Unterforstpersonal, seine Anstellungsverhältnisse und seine Stellung in der schweizerischen Forstwirtschaft ». (Le personnel forestier suisse des préposés.) A sa demande, il lui a été accordé un subside de 200 fr.

Messieurs!

Arrivé au terme de ce rapport, je désire encore attirer votre attention sur la situation défavorable, dans laquelle se trouve aujourd'hui l'économie forestière suisse. L'écoulement des produits ligneux subit un arrêt, la tenue des prix de vente est inquiétante. La nature même, par de récents et graves coups de vent, semble vouloir aggraver encore la situation. Il importe, pour sortir l'économie forestière suisse de ce mauvais pas, que toutes les instances intéressées collaborent ensemble à atteindre ces buts : réduction au minimum de l'importation des bois; limitation des exploitations; augmentation, dans la mesure du possible, de la consommation du bois — de service et de feu — appui aux efforts tentés par l'« Association forestière suisse » et le « Lignum ». Ajoutons, à ces différentes mesures, la collaboration active et loyale du personnel forestier, suivant la belle devise patriotique, que les temps actuels semblent ignorer par trop :

Un pour tous, tous pour un!

Messieurs! Je suis arrivé à la fin de ce rapport et aussi au terme de mon activité présidentielle. Après neuf années de collaboration au sein du comité permanent, dont six comme caissier et trois comme président, j'estime avoir le droit de donner ma démission comme membre du comité. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de vous remercier très cordialement de la confiance que vous m'avez

témoignée sans arrêt et aussi de votre indulgence dans l'expédition des affaires. Un merci tout spécial à mes collègues du comité permanent pour leur précieuse collaboration, toujours très cordiale.

Et puisse, dans la suite, la Société forestière suisse continuer à prospérer, pour le bien de la forêt suisse et de la Suisse entière!

(Trad.: H. B.)

Comité permanent de la Société forestière suisse.

Le comité permanent s'est constitué comme suit, pour la période 1935—1938:

Président: M. Kaspar Knobel, inspecteur forestier cantonal, à Schwyz.

Vice-président: M. Frédéric Grivaz, inspecteur forestier cantonal, à Lausanne.

Secrétaire: M. Hans Jenny, inspecteur forestier d'arrondissement, à Coire.

Caissier: M. Hans Fleisch, inspecteur forestier d'arrondissement, à Zurich.

Suppléant: M. Gottfried Winkelmann, directeur de l'office forestier central, à Soleure.

COMMUNICATIONS.

L'épicéa fuseau au Grand Bois des Chaumilles.

La forme en fuseau de l'épicéa est assez répandue dans le haut Jura. Elle s'explique par le climat, des neiges abondantes et aussi par l'histoire biologique, soit par la mise à ban de certaines forêts, dans un passé lointain, créant des massifs serrés, au milieu des peuplements clairsemés des pâturages boisés, aux arbres à large ramure.

Le Grand Bois des Chaumilles, propriété de la commune du Chenit, sur le versant du Mont Tendre (altitude 1350 m), est un de ces « bans » riche en arbres élancés, au fût cylindrique et propre de branches basses.

L'objet de la photographie en tête de ce cahier est un représentant de l'espèce, particulièrement bien développé et qui — ce qui est plus rare — se présentait devant l'objectif d'une manière exception-nellement favorable pour être saisi, cela grâce à la construction d'un chemin qui a dégagé la place.

Haut d'environ 35 m, ce beau spécimen au port impeccable domine fièrement ses compagnons, dont un sort favorable l'a distingué pour le plaisir du spectateur. Age : environ 250 ans. Diamètre : 48 cm.

Station très rocailleuse, aride, exposée au midi, n'expliquant en rien la belle venue de ce beau sujet.

A. Py.